

L'an deux mille vingt et un, le seize juin, à quatorze heure trente, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du deux juin deux mille vingt et un, s'est réuni en session ordinaire à Brignoles sous la Présidence de Monsieur Michel GROS.

Objet : Panneaux de sensibilisation aux bons comportements en espaces naturels

Délibération N° 301 -2021

Membres en exercice : 36

Membres présents : 20

Pouvoirs : 3

Excusés, absents : 13

Secrétaire de séance : Carine PAILLARD

Présents(es):

Laurence BRULEY

Roger ANOT

Laetitia TREMOUILHAC

Frédéric CÔTE

Robert DELEDDA

Michel GROS

Laurence GAUD

Simone CALLAMAND

Mikaël SCHNEIDER

Carine PAILLARD

Jean-Yves DOLISI

Mathieu BISTAGNE

Patrice TONARELLI

Sophie LE METER

Claude FABRE

Hélène VERDUYN

Suzanne ARNAUD

Patricia SAEZ

Jacqueline BOUYAC

Véronique DELFAUX

Pouvoirs :

Monsieur Henri BERGE, délégué de la commune de Gémenos, a donné pouvoir à Monsieur Claude FABRE, délégué de la commune de Saint-Zacharie ;

Monsieur Didier REAULT, délégué du département des Bouches-du-Rhône, a donné pouvoir à Madame Patricia SAEZ, déléguée du département des Bouches-du-Rhône,

Monsieur Robert BENEVENTI, délégué de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donné pouvoir à Madame Jacqueline BOUYAC, déléguée de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Excusés(es), absents(es) :

Monsieur Philippe SCHELLENBERGER, Monsieur Jacques PAUL, Monsieur Hervé THEBAULT, Monsieur Vincent AYALA, Madame Monique CHAMLA, Monsieur Gilles-olivier PAYAN, Madame Cathy SILVU, Madame Virginie PHELIPPEAU, Madame Josiane GALIZZI, Monsieur Jean-Michel CONSTANS, Monsieur Bruno AYCARD ; Monsieur Marc LAURIOL, Madame Andrée SAMAT.

Etaient également présents :

Madame Fabien EVANS, Service Biodiversité, Parcs et Territoires Ruraux, Monsieur Alexandre NOËL, directeur du PNR de la Sainte-Baume ;



Une autre vie s'invente ici

Vu le code des collectivités territoriales,
Vu la mesure 31 « Organiser la fréquentation raisonnée des espaces naturels »,

Considérant que le Parc de la Sainte-Baume s'est engagé dans sa charte à organiser la fréquentation raisonnée des espaces naturels,

Considérant l'augmentation de la fréquentation dans les espaces naturels suite à la crise sanitaire,

Considérant la recrudescence des incivilités dont doit faire face les communes,

Il est exposé ce qui suit :

A la demande des communes, suite à l'augmentation de la fréquentation des espaces naturels et la recrudescence des incivilités, il est apparu nécessaire de rappeler aux visiteurs les bons comportements à respecter. Le Parc naturel régional de la Sainte-Baume procède actuellement à la création de panneaux rappelant les bons comportements à adopter en espaces naturels.

L'objectif est de mieux vivre ensemble, d'éviter les conflits d'usages et d'agir pour que la fréquentation ne détériore pas les milieux naturels.

Il est proposé de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur pour un montant de 8 400 euros.

Le budget prévisionnel est le suivant :

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Panneaux d'information	10 500	Région Sud	8 400
		PNR Sainte-Baume	2 100
Total	10 500	Total	10 500

Le Comité Syndical oui l'exposé de son Président et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à effectuer une demande de subvention auprès de la Région Sud
- **ENGAGE** toutes les démarches administratives et financières relatives à cette opération.
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents administratifs et financier relatifs au projet

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Président


Michel GROS

